

II – Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 20, numéro 3, 1989

Les études stratégiques : où en sommes-nous?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702549ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702549ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1989). II – Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 20(3), 700–708. <https://doi.org/10.7202/702549ar>

permettra par exemple aux polices des deux pays de coopérer dans les enquêtes portant sur les criminels oeuvrant à l'échelle internationale.

Le Canada et l'ASEAN

23 juin:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures rencontre à Edmonton les ambassadeurs des pays membres de l'ASEAN en préparation de la réunion ministérielle qui aura lieu au Brunei en juillet.

II – Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1989)

A — Aperçu général

La continuité caractérisait les gestes posés par le gouvernement québécois en matière de relations internationales au cours de ce trimestre. La participation du Premier ministre et de quelques-uns de ses ministres au troisième Sommet francophone en constituait bien entendu un temps fort. D'autre part, la conférence annuelle des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada ne souffrit pas cette fois de la désaffection d'un certain nombre de gouverneurs américains, comme ce fut parfois le cas au cours des années précédentes. Malgré le sort réservé en début d'année à un contrat d'exportation d'électricité conclu avec le Maine, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que le Premier ministre se rendait dans l'État de New York pour la traditionnelle séance de signature d'un contrat d'exportation conclu il y a un an avec cet État. On notera encore le passage en Amérique latine, pour la deuxième fois depuis le début de l'année, du ministre des Affaires internationales Paul Gobeil et la conclusion d'une entente de coopération avec le Groenland pour les populations inuit.

B — Questions économiques et commerciales

Le ministre des Finances, M. Gérard-D. Lévesque, présentait le 16 mai le budget de son gouvernement pour l'année 1989-1990, qui prévoit des dépenses de \$32,5 milliards et un déficit de \$1,5 milliard. Il affirmait avoir été contraint à la prudence par la conjoncture économique et par les coupures du budget fédéral dans les paiements de transfert aux provinces et certains programmes à frais partagés. Celles-ci étaient compensées par une augmentation de la surtaxe sur les entreprises.¹

Le Québec réclamait sans succès au gouvernement fédéral, le 17 avril, la possibilité de jouer un rôle plus important dans la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange. Conjointement avec ses homologues d'autres provinces, M. Paul Gobeil, ministre québécois des Affaires internationales, souhaitait l'élaboration de mécanis-

1. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 17 mai 1989, pp. A1 et A10.

mes de concertation permettant l'expression des intérêts des provinces tout au long des pourparlers avec les États-Unis.²

Par ailleurs, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Michel Pagé, faisait connaître à son vis-à-vis d'Ottawa ses inquiétudes face aux tentatives américaines d'imposer des droits compensateurs sur les exportations canadiennes de porc et il l'enjoignait de défendre les intérêts des producteurs québécois. Des rencontres avaient lieu en début de trimestre à ce sujet. M. Pagé appuyait également les agriculteurs québécois dans leur contestation de la position canadienne lors des négociations du GATT.³

Enfin, le ministre des Affaires internationales, M. Paul Gobeil, annonçait le 6 juin l'intention de son gouvernement d'accorder aux organisations internationales non-gouvernementales les privilèges fiscaux dont bénéficient déjà les organisations internationales installées au Québec, l'OACI par exemple. M. Gobeil invitait le gouvernement canadien à imiter son geste.⁴

C — Les politiques d'immigration

Mme Monique Gagnon-Tremblay, titulaire du portefeuille des Communautés culturelles et de l'Immigration, faisait part à *La Presse*, dans une entrevue publiée le 22 avril, de son intention de faire porter les efforts de son ministère sur l'intégration des nouveaux arrivants à la majorité francophone, plutôt que de s'astreindre à augmenter leur nombre.⁵ Ainsi, au cours du trimestre, les journaux rapportaient surtout l'accent mis sur les programmes de francisation,⁶ la réorganisation des Centres d'orientation et de formation des immigrants (les COFIS),⁷ l'étude des possibilités de régionalisation de l'immigration⁸ et le développement de l'accès aux services sociaux pour les immigrants.⁹ Par ailleurs, devant la reprise des combats au Liban, le Québec décidait en avril d'envoyer à Chypre un conseiller spécial, agissant au sein du bureau temporaire du Canada à Nicosie, chargé d'accélérer les procédures de sélection et d'accueil des Libanais désirant s'établir au Québec. Entre le 9 mai et le 12 juin, celui-ci examinait 361 dossiers: 198 demandes recevaient une réponse positive, 63 étaient refusées et 100 étaient toujours en suspens.¹⁰ Enfin, des statistiques rendues

2. Marie TISON, *Le Soleil*, 18 avril 1989, cité par l'*Argus*, 18 avril 1989, p. A4; Denis LESSARD, *La Presse*, 19 avril 1989, cité par l'*Argus*, 19 avril 1989, p. A1.

3. Normand GIRARD, *Le Journal de Québec*, 10 mai 1989, cité par l'*Argus*, 10 mai 1989, pp. B1 et B2; Normand GIRARD, *Le Journal de Québec*, 11 mai 1989, cité par l'*Argus*, 11 mai 1989, p. B1; Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 11 mai 1989, cité par l'*Argus*, 11 mai 1989, p. A14; Benoit AUBIN, *The Globe and Mail*, 11 mai 1989, p. A3; *Le Devoir*, 15 mai 1989, p. A3.

4. Jean-V. DUFRESNE, *Le Devoir*, 7 juin 1989, p. 3.

5. Louis FALARDEAU, *La Presse*, 22 avril 1989, cité par l'*Argus*, 24 avril 1989, p. B1.

6. Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 28 avril 1989, p. A4.

7. Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 13 avril 1989, pp. A1 et A10.

8. *Le Devoir*, 17 mai 1989, p. A10; *La Tribune*, 17 mai 1989, cité par l'*Argus*, 26 mai 1989, p. A20.

9. *Le Devoir*, 30 mai 1989, p. A3.

10. Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 26 avril 1989, p. A10; Lily TASSO, *La Presse*, 26 avril 1989, cité par l'*Argus*, 26 avril 1989, p. A9; Paul CAUCHON, *Le Devoir*, 22 juin 1989, p. A4.

publiques le 27 avril permettent de dresser un tableau de l'immigration au Québec en 1988. Ainsi, le Québec a reçu 16 % des nouveaux arrivants au Canada, soit 25,420 personnes. La très grande majorité d'entre eux se sont établis à Montréal. Les principaux pays d'origine sont, dans l'ordre, la France, Haïti, le Liban et Hong Kong.¹¹ De plus, une étude du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration indiquait, selon *The Gazette* du 10 mai, que la plupart des immigrants qui sont venus au Québec entre 1945 et 1982 y sont restés. Les taux de rétention s'établissent à 65 % pour la période 1945-1976, 72 % entre 1976 et 1981 et 77 % entre 1978 et 1982.¹²

D — La Francophonie

1 — Le Sommet de Dakar

Le troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernements des pays ayant en commun l'usage du français, assurément le temps fort du trimestre, s'ouvrait à Dakar le 24 mai. Le Québec y était représenté par le premier ministre Bourassa, ainsi que par Madame Lise Bacon, vice-première ministre, ministre des Affaires culturelles et ministre de l'Environnement, MM. Paul Gobeil, ministre des Affaires internationales, Gil Rémillard, ministre de la Justice et M. Jean-Louis Roy, délégué général du Québec à Paris.

Parmi les sujets qui allaient être abordés, on note l'environnement, les droits de la personne, la place du français comme langue scientifique et la rationalisation des efforts de la francophonie par l'accroissement du rôle de l'ACCT.¹³ Selon *La Presse* du 24 avril, le Québec entendait voir abordée en priorité la question de l'environnement et souhaitait également que le Sommet permette de dégager quelques projets précis plutôt que d'assister à des efforts tous azimuts. Avant son départ pour Dakar, M. Bourassa déclarait au *Soleil* de Québec que devant la perplexité manifestée au Canada anglais quant aux intentions, réelles ou appréhendées, du Québec, et à cause du débat au Canada entourant l'Accord du Lac Meech, il ne souhaitait pas compliquer la situation par des gestes d'éclat. Qualifiant le Sommet francophone de « seule rencontre internationale où le Québec peut jouer un rôle distinct »,¹⁴ M. Bourassa manifestait son intention d'aborder la question de l'utilisation du français dans les communications scientifiques.

Si l'on avait craint un moment pour la concrétisation du premier sommet francophone en terre africaine à cause du conflit entre la Mauritanie et le Sénégal, le Sommet avait tout de même lieu aux dates prévues, soit du 24 au 26 mai. À Dakar, M. Bourassa rencontrait tout d'abord, le 20 mai, le Président du Sénégal et hôte du Sommet, M. Abdou Diouf. Lors de leur rencontre, les deux hommes s'entretenaient d'environnement, de coopération internationale, des projets d'Hydro-Québec Interna-

11. *Le Devoir*, 28 avril 1989, p. A4.

12. Davild JOHNSTON, *The Gazette*, 10 mai 1989, cité par l'*Argus*, 10 mai 1989, p. A14.

13. Voir à ce sujet la chronique précédente, parue dans le numéro de juin de la revue *Études internationales*.

14. Michel DAVID, *Le Soleil*, 20 mai 1989, cité par l'*Argus*, 23 mai 1989, pp. B1-B2.

tional en Afrique, de la réforme des institutions de la francophonie et de la situation intérieure au Sénégal.¹⁵ Le 22, M. Bourassa rencontrait les dirigeants du journal *Le Soleil* de Dakar, et leur faisait savoir qu'il espérait retirer des retombées économiques des sommets francophones.¹⁶ Le même jour, le Québec et le Canada pilotaient conjointement, lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays participants, une résolution sur l'environnement.¹⁷

Le président Mitterrand donnait le coup d'envoi des travaux en annonçant, dès le 24, l'effacement par la France de la dette de 35 pays en voie de développement, ce qui représente une somme de \$2,3 milliards,¹⁸ geste que louait le premier ministre Bourassa, qui remarquait avec satisfaction la décision du président français de choisir le forum francophone pour l'annonce d'une nouvelle de cette envergure.¹⁹ Le Premier ministre du Québec profitait du Sommet pour proposer la reconduction du fonds de solidarité pour le Liban,²⁰ et pour annoncer, de concert avec le Premier ministre du Canada, le lancement d'une revue scientifique internationale bilingue, portant sur les questions d'environnement, à laquelle le Québec versera \$1 million au cours des trois prochaines années. Dans l'esprit des deux hommes, ce dernier geste devrait contribuer à amorcer un rapprochement entre la Francophonie et le Commonwealth.²¹ Le Québec était également heureux de l'adoption, à l'unanimité, du rapport du Sous-Comité sur l'avenir des institutions francophones présidé par le représentant du Québec, M. Jean-Louis Roy, qui proposait l'intégration des réseaux du Sommet à l'ACCT, tout en maintenant les prérogatives des Comités international du suivi et de préparation des Sommets.²² Le Québec et le Canada soutiendront d'ailleurs la candidature de M. Jean-Louis Roy au poste de secrétaire général de l'ACCT, qui sera choisi à la fin de l'année.²³

Le premier ministre Bourassa traçait du Sommet un bilan positif. Celui-ci, disait-il,

est devenu une institution viable et pleine d'avenir (...). Pour nous, du Québec, il s'agit du seul organisme international au sein duquel nous pouvons jouer un rôle actif et participer à l'avancement d'une communauté internationale. Il faut se réjouir de constater l'exceptionnelle rapidité avec laquelle le Sommet, qui n'en est qu'à sa troisième conférence, a établi sa crédibilité et garanti son avenir.²⁴

15. Jean-Jacques SAMSON, *Le Soleil*, 21 mai 1989, cité par l'*Argus*, 23 mai 1989, p. A2.

16. Jean-Jacques SAMSON, *Le Soleil*, 23 mai 1989, cité par l'*Argus*, 23 mai 1989, pp. A2 et A3.

17. Denis LESSARD, *La Presse*, 23 mai 1989, cité par l'*Argus*, 23 mai 1989, p. A5.

18. *Le Devoir*, 25 mai 1989, p. A8.

19. *Le Journal de Québec*, 25 mai 1989, cité par l'*Argus*, 25 mai 1989, p. A2; *The Gazette*, 25 mai 1989, cité par l'*Argus*, 25 mai 1989, p. B4; Michel DAVID, *Le Soleil*, 25 mai 1989, cité par l'*Argus*, 25 mai 1989, p. A1.

20. Denis LESSARD, *La Presse*, 25 mai 1989, cité par l'*Argus*, 25 mai 1989, pp. A1-A2; Normand GIRARD, *Le Journal de Québec*, 26 mai 1989, cité par l'*Argus*, 26 mai 1989, p. B1.

21. *Le Devoir*, 26 mai 1989, pp. A1 et A10; *La Presse*, 26 mai 1989, cité par l'*Argus*, 26 mai 1989, pp. A1 et A2.

22. *Francophonie: Bulletin d'information et de liaison du secrétariat permanent des peuples francophones*, Vol. 1, no 2 (avril 1989), p. 4; Denis LESSARD, *La Presse*, 25 mai 1989, cité par l'*Argus*, 25 mai 1989, pp. A1 et A2.

23. *La Presse*, 3 avril 1989, cité par l'*Argus*, 3 avril 1989, p. A22.

24. *Le Devoir*, 27 mai 1989, pp. A1 et A10.

Le quatrième Sommet aura lieu à Kinshasa, au Zaïre, à l'automne 1991.

2 – Les Jeux de la Francophonie

Après plusieurs mois de discussions, le Canada, le Québec et le Nouveau-Brunswick s'entendaient le 24 avril sur les derniers détails de leur participation aux premiers Jeux de la Francophonie qui auront lieu au Maroc en juillet. Le protocole d'entente prévoit que les athlètes québécois feront partie de la délégation canadienne et en porteront l'uniforme, mais qu'ils pourront arborer un écusson fleurdelysé avec la mention « Canada-Québec ». Si un athlète québécois remporte une médaille, le drapeau canadien sera hissé mais on placera derrière l'athlète le drapeau québécois, sur un mât de trois mètres précise l'entente. Le Nouveau-Brunswick recevra bien entendu le même traitement. Le protocole d'entente reprend également le compromis négocié au trimestre précédent sur la constitution, par le Québec, d'une des deux équipes qui représenteront le Canada aux sports collectifs, et prévoit déjà que le Nouveau-Brunswick aura ce privilège pour les prochains Jeux.²⁵

Les gouvernements de Québec et d'Ottawa refusaient par ailleurs de soutenir la candidature des villes de Hull et d'Ottawa qui auraient voulu accueillir les deuxièmes Jeux francophones. Le Comité international des Jeux, qui tenait une réunion à la mi-mai à Casablanca, choisissait la France comme site des Jeux de 1993.²⁶

E — Le Québec et les États-Unis

1 – La Conférence des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'Est du Canada

La Conférence qui réunit chaque année les gouverneurs des six États de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada ouvrait sa 17^{ème} édition le 8 juin à Montebello, au Québec, sous la présidence de M. Bourassa. Placées sous le thème de l'environnement, les deux journées de travaux se soldaient par l'adoption de plusieurs résolutions sur la lutte contre la pollution, le concept de développement durable et l'énergie. Le gouverneur Dukakis du Massachusetts, secondé par le Premier ministre du Québec, faisait en outre adopter une résolution sur la situation politique en Chine qui enjoignait les gouvernements fédéraux américain et canadien de continuer à réclamer la fin de la violence dans ce pays et de consulter leurs alliés sur l'opportunité d'imposer des sanctions multilatérales.²⁷ La résolution de la Conférence sur le développement durable s'adresse également aux deux gouvernements fédéraux qu'elle exhorte à intégrer ce concept à leur stratégie de développement économique pour l'Amérique du Nord et le monde.²⁸ Au nombre des résolutions sur la lutte contre la pollution, la Conférence donnait trois nouveaux mandats à son

25. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 26 avril 1989, p. A2; pour le texte de l'entente, voir Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no 91*, 25 avril 1989.

26. Pierre JURY, *Le Devoir*, 18 mai 1989, cité par l'*Argus*, 25 mai 1989, p. B6.

27. Normand GIRARD, *Le Journal de Québec*, 9 juin 1989, cité par l'*Argus*, 9 juin 1989, p. B1.

28. *Le Journal de Québec*, 10 juin 1989, cité par l'*Argus*, 12 juin 1989, p. B2.

comité de l'environnement: examiner l'impact des changements atmosphériques et climatiques sur la région, étudier la possibilité de resserrer la réglementation sur les polluants atmosphériques, dont les oxydes d'azote, et procéder à une évaluation des activités actuelles de nettoyage du littoral.²⁹ On notera qu'au moment de l'annonce du projet de loi américain sur la réduction des pluies acides quelques jours plus tard, la ministre québécoise de l'Environnement, Mme Lise Bacon, faisait preuve de prudence autant que d'enthousiasme, et enjoignait ses homologues canadien et provinciaux de rester vigilants au cours du long processus législatif qui suivra.³⁰

Plus tôt au printemps, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, et les dirigeants d'Hydro-Québec participaient à Portland à un colloque intitulé « Choix énergétiques et environnement » organisé par le Comité international du Nord-Est sur l'énergie.³¹

2 – Les exportations d'électricité

Le premier ministre du Québec se rendait à New York en avril pour y signer, le 26, avec le gouverneur Mario Cuomo, un contrat de vente de 1,000 mégawatts d'électricité sur 20 ans (à partir de 1995) à la *New York Power Authority* (NYPA). Cette énergie sera revendue à 80 % par la NYPA à des compagnies privées. M. Bourassa était accompagné de son ministre de l'Énergie et des Ressources et du président d'Hydro-Québec. Une entente de principe avait été conclue en janvier 1988 pour ce contrat que le gouvernement québécois chiffre à \$17 milliards, auxquels devraient s'ajouter les 8 autres milliards d'un second contrat approuvé en principe en décembre.³² Le contrat doit encore recevoir l'aval de l'Office national de l'Énergie du côté canadien et des autorités new-yorkaises. Le gouvernement québécois disait ne pas craindre dans ce cas la répétition de l'expérience récente du contrat conclu avec le Maine, rejeté au trimestre dernier par la *Maine Public Utilities*.

Les exportations québécoises d'électricité continuaient néanmoins d'être la cible des mouvements environnementalistes américains, notamment de la prestigieuse société Audubon, et des Indiens Cris du Québec. Ceux-ci portaient leur campagne d'opposition à la phase II du projet hydroélectrique de la Baie James au Maine et au Vermont.³³ On apprenait également en mai que le ministre québécois de l'Énergie et des Ressources participerait à une étude du *Consumer Energy Council of America Research Foundation*, comme membre du conseil consultatif. Cet organisme américain est parrainé par des compagnies d'électricité et par le ministère fédéral de l'Énergie. L'étude évaluera les obstacles à la construction de nouvelles lignes de transport d'électricité interfrontalières.³⁴

29. *Le Journal de Québec*, 9 juin 1989, cité par l'*Argus*, 9 juin 1989, pp. B1 et B2.

30. Guy TAILLEFER, *Le Devoir*, 13 juin 1989, p. 2.

31. Rudy Le COURS, *La Presse*, 21 avril 1989, cité par l'*Argus*, 21 avril 1989, pp. A11 et A12.

32. Suzanne DANSEREAU, *Le Devoir*, 27 avril 1989, p. A2.

33. Louis-Gilles FRANCOEUR, *Le Devoir*, 24 avril 1989, p. A2; Maurice GIRARD, *Le Journal de Québec*, 13 et 24 mai 1989, cité par l'*Argus*, 16 mai 1989, p. B10 et 24 mai 1989, pp. A7 et A8.

34. Maurice GIRARD, *La Presse*, 24 mai 1989 et *The Gazette*, 24 mai 1989, cités par l'*Argus*, 24 mai 1989, pp. A7 et A8.

3 – Autres questions commerciales

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Pierre MacDonald, dirigeait une mission économique québécoise en Californie à la mi-avril. Le temps fort de cette mission fut la signature d'une entente de coopération avec la *California Institute of Technology* (Caltech), qui permet à un consortium québécois dirigé par le gouvernement de participer au programme des « Industrial Associates » du centre de recherche. Une entente du même genre avait été conclue avec le MIT l'an dernier. Le ministre effectuait également des visites industrielles auprès d'entreprises des secteurs de l'aéronautique et de l'informatique.³⁵

Enfin, le ministre québécois de l'Agriculture, M. Michel Pagé, mentionnait au printemps que le Québec bénéficiait d'un excédent de \$231 millions dans le commerce de produits agro-alimentaires avec les États-Unis. Le Québec a en effet exporté pour \$813 millions de produits de cette catégorie aux États-Unis en 1988, ceux-ci n'en ayant vendu que pour \$582 millions au Québec.³⁶

F — Le Québec et l'Europe de l'Ouest

1 – La France

Les gouvernements québécois et canadiens s'inquiètent de l'avenir des accords de coproduction cinématographique et télévisuelle avec la France au moment où la Communauté européenne s'apprête à adopter une réglementation sur le contenu européen des émissions de télévision et le financement des coproductions. Le ministre québécois des Communications, M. Dutil, en aurait discuté avec M. Jack Lang, ministre français de la Culture, au cours de son passage à Cannes à l'occasion du Marché international des programmes de télévision (MIP-TV) en avril.³⁷

Le Salon aéronautique du Bourget donnait également l'occasion au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Développement technologique, M. Pierre MacDonald, de se rendre en France en juin,³⁸ alors que la ministre des Affaires culturelles y était allée en mai au moment du 42^{ème} Festival de Cannes.³⁹

La France et le Québec s'engageaient en juin pour favoriser l'immigration de citoyens Français au Québec. Une entente en ce sens était signée le 9 juin à l'occasion du passage au Québec du ministre français de la Solidarité, de la Santé et de la Protection sociale, M. Claude Evin. Elle prévoit que l'Office français des Migrations internationales et le ministère québécois des Communautés culturelles et de l'Immi-

35. Suzanne DANSEREAU, *Le Soleil*, 12 avril 1989, cité par l'*Argus*, 12 avril 1989, p. A13; *Les Affaires*, 22 avril 1989, cité par l'*Argus*, 25 avril 1989, p. B11.

36. Michel CORBELL, *Le Soleil*, 6 juin 1989, cité par l'*Argus*, 6 juin 1989, p. A10.

37. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 26 avril 1989, p. B12; Nathalie PETROWSKI, *Le Devoir*, 17 avril 1989, pp. A1 et A8.

38. Daniel TACET, *Le Soleil*, 18 juin 1989, cité par l'*Argus*, 19 juin 1989, pp. B3 et B4.

39. *La Presse*, 23 mai 1989, cité par l'*Argus*, 23 mai 1989, pp. A6 et A7.

gration collaboreront à la recherche d'emplois pour les ressortissants français ou étrangers résidant en France qui voudraient s'installer au Québec.⁴⁰

2 – La Grande-Bretagne

Avant de se rendre au Bourget, le ministre MacDonald avait effectué une visite de deux jours en Angleterre. Des visites industrielles y étaient au programme et le ministre québécois déclarait avoir effectué « une riche moisson ». Il annonçait l'implantation de deux compagnies anglaises au Québec et l'augmentation des activités d'une troisième société déjà installée au Québec.⁴¹

3 – Le Groenland

Les gouvernements du Québec et du Groenland concluaient à la mi-mai une entente de coopération entre les Inuit des deux territoires. Signée au cours du voyage au Groenland du ministre des Mines et des Affaires autochtones, M. Raymond Savoie, cette entente prévoit l'échange d'étudiants et le développement des relations culturelles, commerciales et économiques entre Inuit québécois et groenlandais. M. Savoie signalait qu'il ne doutait pas que cette coopération, notamment dans les secteurs de la construction et des pêcheries, profite aux Inuit du Québec.⁴²

G — Le Québec et l'Amérique latine

Le ministre des Affaires internationales se rendait de nouveau en Amérique latine au printemps après être passé en février dernier au Mexique, en Colombie et au Venezuela. Il visitait cette fois le Brésil et l'Argentine. Accompagné d'industriels québécois, M. Paul Gobeil disait, à Sao Paulo, être venu dans le but de rechercher à équilibrer, à long terme, les échanges commerciaux avec le Brésil, pour lesquels le Québec accuse un déficit annuel de \$160 millions. Le ministre évoquait la possibilité que le Brésil achète de nouveaux satellites au Québec, et que la transaction se fasse sous forme de commerce de contrepartie.⁴³ En Argentine, le ministre signait avec le gouverneur de San Juan, M. Carlos Gomez Centurion, une entente sur la prospection et l'exploitation des mines d'or. Le Québec investirait \$100 millions dans ce programme dans des entreprises conjointes.⁴⁴

40. *Le Devoir*, 10 juin 1989, p. A2.

41. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 15 juin 1989, p. 13.

42. *Le Journal de Québec*, 20 mai 1989, cité par *l'Argus*, 23 mai 1989, p. A7.

43. *La Presse*, 13 avril 1989, cité par *l'Argus*, 13 avril 1989, p. A3.

44. *Le Soleil*, 15 avril 1989, cité par *l'Argus*, 17 avril 1989, p. A13.

H — Chronologie thématique*

Les investissements internationaux de la Caisse de dépôt et de placement du Québec

10 avril:

Le président directeur général de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, M. Jean Campeau, annonce que celle-ci a l'intention d'investir entre \$200 et \$300 millions sur le marché obligataire européen cette année, d'abord sur les marchés français et ouest-allemand et éventuellement au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et au Japon.

Le Québec aura un représentant en Corée du Sud

Fin avril:

Le ministre des Affaires internationales annonce qu'un fonctionnaire québécois entrera en poste en septembre dans la capitale sud-coréenne, où il s'installera à l'ambassade canadienne. M. Gobeil entrevoit la possibilité d'ouvrir une délégation à Séoul dans un an et demi ou deux ans.

Nouveau délégué du Québec à Tokyo

Début juin:

On apprend que M. Harold Mailhot, directeur des relations avec les États-Unis au ministère des Affaires internationales, sera le prochain délégué du Québec à Tokyo.

Le Québec et le Maroc

12 juin:

Le quotidien *Le Soleil* annonce la venue au Québec du ministre des Affaires culturelles du Maroc, qui adopterait avec son homologue québécoise, Mme Lise Bacon, un programme de coopération culturelle de trois ans et un projet d'entente de coopération dans ce domaine.

Nouveaux centres financiers internationaux à Montréal

20 juin:

Le ministre des Finances annonce que six nouveaux centres financiers internationaux se sont constitués à Montréal, ce qui porte à 20 le nombre total de ces centres dans la métropole québécoise.

Montréal, l'apartheid et le nucléaire

21 juin:

Une loi privée (264) est adoptée pour modifier la charte de la Ville de Montréal et lui permettre de refuser de commercer avec des entreprises sud-africaines et de prohiber la fabrication et l'entreposage d'armes nucléaires sur son territoire.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.